

AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIABLES

L'AUDIENCE DE LA CINQUIÈME CHAMBRE DE LA MISE
EN ÉTAT DU JEUDI 09 JUILLET 2026, N'AURA PAS LIEU.

EN CONSÉQUENCE, TOUTES LES AFFAIRES INSCRITES AU
RÔLE DE LADITE AUDIENCE **SONT RENVOYÉES**
AU MARDI 21 JUILLET 2026 À 09 H.

Fait à Lomé, ce 09 juillet 2026

LE GREFFIER EN CHEF

Maître AMETOENYENOU Apédo